

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GNVR

### du 3 octobre 2017 à REMUZAT

### **ORDRE DU JOUR:**

- LES ADMINISTRATEURS
- LE BUREAU DIRECTEUR
- TOUR DE TABLE DES ACTIVITÉS RÉGIONALES
- LES BUTS DU GNVR ET LE RÔLE DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX
- LES COMPTES
- LE FICHIER
- VETO VERMEIL
- LE SITE INTERNET
- LA MESSAGERIE
- LA SEMAINE NATURE
- LE RASSEMBLEMENT D'AUTOMNE
- LE POINT SUR LA RETRAITE DU VÉTÉRINAIRE SANITAIRE
- LES RELATIONS AVEC LA FSVF, la CFR ET LA CARPV
- LES RELATIONS AVEC LES CONFRERES RETRAITÉS CANADIENS
- LA LISTE PRÉSENTÉE PAR LE GNVR AUX ÉLECTIONS DE LA CARPV
- LA MODIFICATION DES STATUTS DU GNVR

### 1. LES ADMINISTRATEURS

# Administrateurs présents :

Auvergne : Jean-Luc BOUDON Bretagne : Marcel CONSTANTIN

Centre: Alain BOURLIER

Haute-Normandie: Jean-Charles PLAIGNARD

Languedoc-Roussillon: Gérard LEPLAT

Lorraine: Roger VERY

Midi-Pyrénées : Pierre TROUCHE Poitou-Charentes : Gilbert REIX Rhône-Alpes : Marc HELFRE

#### Administrateurs excusés :

Aquitaine: Françis LARRIBEAU Basse-Normandie: Yves MONNET Bourgogne: Jean-François FICHOT

Champagne-Ardenne: Yves RAGETLY, nouvel administrateur\*

Ile-de-France: Pierre MOYON (pouvoir au président) Languedoc-Roussillon: Jean-Marie BOUDET-D'ALBIN

Nord-Pas-de-Calais : Marc VERRIELE Pays de la Loire : Jean-Paul EHKIRCH

Picardie: Daniel GIRARD et Jean-Claude CACHART (pouvoirs au président)

#### Invité:

Pays de la Loire : Marc VERON

Il a exercé en clientèle mixte à Chalons en Champagne, a été président du syndicat des vétérinaires de la Marne et président de l'Ordre régional.

Nous le remercions de sa participation et lui souhaitons la bienvenue.

<sup>\*</sup> Yves RAGETLY (A 67) remplace Charles MESUROLLE.

### 2. LE BUREAU DIRECTEUR

Claudette CATENOT-GENTILETTI : secrétaire et organisatrice de la semaine nature.

André CHAMPAGNAC : président et administrateur à la FSVF.

André CHOSSONNERY: trésorier et gestionnaire du fichier.

Jean-Pierre DENIS : rédacteur en chef de Veto Vermeil et concepteur du site internet.

Marc HELFRE: organisateur du rassemblement d'automne.

Michel LE GROUMELLEC : vice-président, gestionnaire du site internet et administrateur à la FSVF.

Daniel MAUDET : gestionnaire de la messagerie.

Gilbert REIX : organisateur du rassemblement d'automne.

# PRÉSIDENTS HONORAIRES:

Roger VERY: président de 2000 à 2012

Marc HELFRE: président de 2012 à 2015

Le site internet <a href="http://www.veterinaireretraite.fr/">http://www.veterinaireretraite.fr/</a> est géré depuis quelques mois par Patrick DURAND (L 79), praticien à La Réunion, également webmaster du site de Vetos-entraide. Statutairement il ne peut pas être inscrit sur notre organigramme tant qu'il n'est pas retraité (il le sera prochainement).

Nous le remercions bien vivement et lui souhaitons la bienvenue au GNVR.

Michel LE GROUMELLEC reste l'interlocuteur privilégié pour toutes les publications sur le site. C'est lui qui transmettra les informations à Patrick DURAND.

# 3. TOUR DE TABLE DES ACTIVITÉS RÉGIONALES

Les rencontres régionales organisées cette année sont les suivantes :

Aquitaine : dans le Lot du 2 au 4 juin

Auvergne et Rhône-Alpes : à La Batie d'Urfé le 8 juin Basse-Normandie : au Mont Saint Michel le 16 mai

Bourgogne et Franche-Comté : à Semur en Auxois fin septembre Bretagne et Pays-de-la-Loire : dans la Sarthe du 10 au 12 mai

Centre, Limousin et Poitou-Charentes : à Périgueux du 29 avril au 1 mai

Haute-Normandie : à Forges -Les-Eaux le 30 mai

Ile-de-France : en bateau mouche sur la Seine en octobre et au musée de l'Ordre de la

Libération en décembre (Théatre en janvier annulé) Languedoc et Midi-Pyrénées : à Cahors du 2 au 4 juin

Lorraine : à l'Abbaye des prémontrés le 11 mai

Nord-Pas-de-Calais : le 31 mai Picardie : à Soissons le 8 juin

L'expérience montre que le taux de participation à ces rencontres augmente lorsqu'elles sont organisées régulièrement tous les ans.

Elles doivent faire l'objet d'une ou plusieurs annonces sur la messagerie et sur le site internet.

Pour cela, il faut contacter Daniel Maudet et Michel Le Groumellec.

Un compte rendu doit être publié dans Veto Vermeil avec une ou deux photos. Il sera publié sur le site 6 mois après (le nombre de photos sur le site n'étant pas limité).

Il ne faut pas oublier que ces comptes rendus donnent une bonne image du GNVR et que le Veto Vermeil dans lequel ils sont publiés est envoyé aux promotions proches de la retraite.

Nous conservons notre découpage calqué sur les anciennes régions administratives, les nouvelles régions étant trop vastes pour organiser des rencontres locales.

Alain BOURLIER, Jean-Charles PLAIGNARD, Pierre TROUCHE et Roger VERY cherchent un successeur.

Nous trouverons probablement prochainement un délégué pour la région Limousin. Les régions Alsace, Franche-Comté et PACA n'ont pas de délégué.

En ce qui concerne les régions « orphelines », nous cherchons des volontaires pour organiser une rencontre destinée à susciter une ou plusieurs bonnes volontés (penser aux veuves qui sont statutairement membres du GNVR et de plus en plus nombreuses à adhérer).

Pour motiver nos adhérents il est envisagé de créer des rencontres régionales sur des sujets originaux à définir et de se rapprocher d'autres associations de vétérinaires.

Un essai sera réalisé en fin d'année avec quelques rencontres régionales organisées en partenariat avec la société ALLIANZ sur le thème de la transmission de patrimoine.

Le nouveau contrat d'assurance à la MAIF nous assure pour la responsabilité civile et nous garantit une assistance en cas de maladie, accident, décès, perte d'un proche, vol ou perte de documents d'identité ou d'argent, y compris au cours des rencontres régionales.

MAIF ASSISTANCE: 0 800 875 875 SOCIÉTAIRE N° 4020339K

Ces coordonnées figurent sur le site, dans la page administrateurs.

# 4. LES BUTS DU GNVR ET LE RÔLE DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

LE GNVR EST OUVERT A TOUS LES VÉTÉRINAIRES RETRAITÉS AINSI QU'AUX VEUVES ET VEUES DE VÉTÉRINAIRES.

IL A POUR OBJET:

LA DÉFENSE DES INTERÊTS MATÉRIELS ET MORAUX DE SES MEMBRES

L'INFORMATION DES RETRAITÉS DANS LES DOMAINES SOCIAUX, CULTURELS ET PROFESSIONNELS

LE MAINTIEN D'UN ESPRIT D'ENTRAIDE ET D'AMITIÉ

L'AFFILIATION ÉVENTUELLE À D'AUTRES ORGANISMES DE RETRAITÉS

LES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX CONSTITUENT L'OSSATURE DE CETTE STRUCTURE ET ONT POUR MISSION :

L'ORGANISATION D'UNE RÉUNION ANNUELLE DANS LEUR RÉGION

LA TRANSMISSION DES INFORMATIONS ENTRE LE BUREAU DIRECTEUR ET LES ADHÉRENTS, ET INVERSEMENT

DE SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LA POSSIBILITÉ DE SE FAIRE REPRÉSENTER PAR UN CONFRÈRE DE LA RÉGION

LA DÉSIGNATION D'UN SUCCESSEUR AVANT DE DÉMISSIONNER

TOUTES LES ACTIVITÉS AU SEIN DU GNVR SONT BÉNÉVOLES

Les délégués régionaux doivent veiller à être inscrits dans l'annuaire ROY avec toutes leurs coordonnées et la mention « Délégué régional du GNVR »

# **5. LES COMPTES**

La comptabilité est tenue par André CHOSSONNERY.

| Compte de résultat 2016 |           |                        |            |  |
|-------------------------|-----------|------------------------|------------|--|
| Postes de charges       | Montant   | Postes de produits     | Montants   |  |
| Indemnités délégués     | 4200,00   | Cotisations DR PR      | 77 036,00  |  |
| Frais délégués          | 1681,21   | Cotisations MME        | 6 785,00   |  |
| Frais de gestion        | 20796,18  | Courrier des Retraités | 4 060,00   |  |
| Frais imprimeur         | 20352,44  | Autres                 | 47 497,10  |  |
| Cotisation              | 11638,00  |                        |            |  |
| Livret                  | 60000,00  |                        |            |  |
| Matériel                | 2438,90   |                        |            |  |
| Dons                    | 6000,00   |                        |            |  |
| Frais congrés           | 1090,50   |                        |            |  |
| Congrés                 | 5352,70   |                        |            |  |
| Divers                  | 0,00      |                        |            |  |
| Total                   | 133549,93 | Total                  | 135 378,10 |  |
| Résultat (bénéfice)     | 1 828,17  | Résultat (perte)       |            |  |

|               | Epargne s | ur Livrets |  |
|---------------|-----------|------------|--|
|               |           |            |  |
| Livret A      | 76697,88  |            |  |
| Livret        | 45405,39  |            |  |
| Total Epargne | 122103,27 |            |  |
|               |           |            |  |
|               |           |            |  |

La situation financière est équilibrée. Nous disposons d'une avance de trésorerie représentant un an de dépenses.

| Compte Prévisionnel de résultat 2017 |           |                        |            |  |  |
|--------------------------------------|-----------|------------------------|------------|--|--|
| Postes de charges                    | Montant   | Postes de produits     | Montants   |  |  |
| Indemnités délégués                  | 4200,00   | Cotisations DR PR      | 75 800,00  |  |  |
| Frais délégués                       | 2500,00   | Cotisations MME        | 6 500,00   |  |  |
| Frais de gestion                     | 15000,00  | Courrier des Retraités | 4 190,00   |  |  |
| Frais imprimeur                      | 25950,00  | Livret                 | 51 000,00  |  |  |
| Cotisation                           | 10500,00  | Divers                 | 550,00     |  |  |
| Livret                               | 63000,00  |                        |            |  |  |
| Matériel                             | 2500,00   |                        |            |  |  |
| Dons                                 | 6000,00   |                        |            |  |  |
| Frais congrés                        | 1500,00   |                        |            |  |  |
| Congrés                              | 5500,00   |                        |            |  |  |
| Divers                               | 1000,00   |                        |            |  |  |
| Total                                | 137650,00 | Total                  | 138 040,00 |  |  |
| Résultat (bénéfice)                  | 390,00    | Résultat (perte)       |            |  |  |
| Totaux                               |           | Totaux                 |            |  |  |

Ce compte prévisionnel équilibré nous permet de proposer à l'assemblée générale le maintien de la cotisation à 50 euros pour les vétérinaires et à 25 euros pour les veuves et veufs.

# 6. LE FICHIER

Le fichier est géré par André CHOSSONNERY.

|                 |      | Evolution des cotisations depuis 2012 |      |      |      |      |      |
|-----------------|------|---------------------------------------|------|------|------|------|------|
|                 |      |                                       |      |      |      |      |      |
|                 |      |                                       |      |      |      |      |      |
| Cotisations     | 2011 | 2012                                  | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
| MME             | 117  | 163                                   | 130  | 247  | 255  | 261  | 24   |
| MR              | 0    | 0                                     | 0    | 0    | 0    | 1    |      |
| DR/PR           | 1254 | 1378                                  | 1519 | 1625 | 1662 | 1526 | 147  |
| DR HC           |      |                                       |      |      |      |      |      |
| Déduire N-1     |      |                                       |      |      | -4   | -5   |      |
| AjouterN+1      |      |                                       |      | 4    | 5    | 2    |      |
| Total           | 1371 | 1541                                  | 1649 | 1876 | 1918 | 1785 | 177  |
| C des Retraités |      |                                       |      |      | 990  | 812  | 80   |

Après de fortes augmentations, le nombre de cotisants est en légère baisse en 2016 et 2017.

-Les mesures pour se faire connaître des retraités sont :

Le Veto Vermeil de février est envoyé à tous les retraités de notre fichier.

Un mailing est envoyé en début d'année par l'annuaire ROY aux retraités inscrits dans l'annuaire.

Les vétérinaires inspecteurs retraités adhérents du SNISPV reçoivent un mail en début d'année

-Les mesures pour se faire connaître des actifs sont :

Le Véto Vermeil de février est envoyé à toutes les associations vétérinaires et à trois promotions proches de la retraite avec une lettre de présentation du GNVR.

Un mailing est envoyé en début d'année par l'annuaire ROY aux promotions proches de la retraite.

Un texte de présentation du GNVR est publié une fois par an dans la lettre électronique de l'Ordre, dans la lettre de la CARPV, dans la Dépêche et la Semaine Vétérinaire ainsi que dans les publications des associations d'anciens élèves.

Un prospectus est distribué dans les congrès sur le stand de la CARPV

# 7. VÉTO VERMEIL

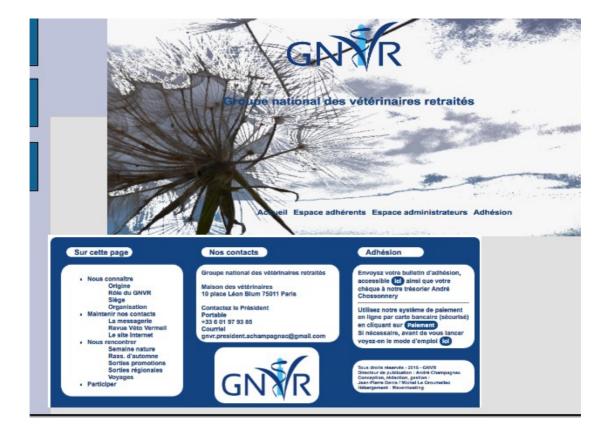


La revue, toujours très appréciée, est une des vitrines du GNVR. Le numéro de février est envoyé à tous les retraités et aux promotions proches de la retraite, ce qui représente 2100 numéros supplémentaires destinés à nous faire connaître des actifs.

Nous recherchons des confrères et des rédacteurs extérieurs à la profession pour des contributions originales.

Le rédacteur en chef Jean-Pierre DENIS cherche également une bonne volonté pour le seconder.

### 8. LE SITE INTERNET



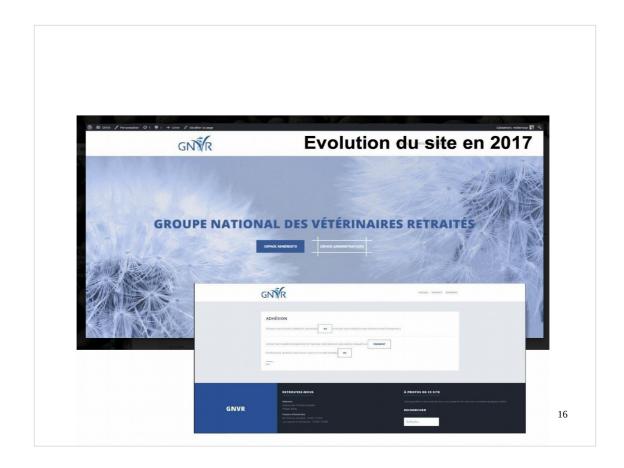
Le site est indispensable : c'est une autre vitrine pour le public et les confrères actifs.

Pour les adhérents du GNVR, c'est une source d'informations, comme l'organisation des manifestations, et la mémoire de notre association avec les comptes rendus de ces manifestations et des photos.

C'est également un document de travail pour les administrateurs avec les comptes rendus des réunions et des assemblées générales.

Les mises à jour et le suivi indispensable sont assurés par Patrick DURAND et Michel LE GROUMELLEC.

La présentation et les moyens techniques évoluent dans le temps : De nouvelles présentations du site sont prévues : en voilà un exemple.



# 9. LA MESSAGERIE



La messagerie gérée par Daniel MAUDET compte 1600 abonnés. Il est envoyé chaque année environ 80 messages qui annoncent les décès et donnent des informations diverses comme les dates de nos manifestations et des réunions d'autres associations de vétérinaires, la présentation d'ouvrages de confrères, des articles scientifiques lors de crises sanitaires, etc...

# 10. LA SEMAINE NATURE



Organisée par Claudette CATENOT GENTILLETI, la dernière semaine nature s'est tenue à HENDAYE.

La prochaine aura lieu à SERRES CHEVALIER du 9 au 16 juin 2018. Le prix du séjour sera de 725 euros par personne pour un groupe de 60.

#### 11. LE RASSEMBLEMENT D'AUTOMNE



Ce rassemblement à REMUZAT a été organisé par Marc HELFRE.

Le prochain, préparé par Gilbert REIX, aura lieu à CABOURG du 1 au 6 octobre 2018. La participation sera de 525 euros par personne pour un groupe de 80.

Ces 2 rencontres nationales étant subventionnées en partie, elles sont réservées aux adhérents.

Une assurance annulation est prise de manière systématique.

Pour les deux manifestations nationales, compte tenu des difficultés d'organisation exposées dans le dernier Veto Vermeil, le nombre de participants sera fixé à l'avance en fonction de l'historique des fréquentations, de l'hébergement possible et surtout des capacités de transport disponibles et de leur prix (taille et nombre des autocars).

Les inscriptions se feront le plus tôt possible. Elles seront toutes acceptées, mais il y aura une liste d'attente au-delà du nombre fixé.

Si des désistements surviennent, ils seront remplacés par les inscriptions de la liste d'attente dans l'ordre d'arrivée.

# 12. LE POINT SUR LA RETRAITE DU VÉTÉRINAIRE SANITAIRE

## **CONCERNANT LES DOSSIERS NON PRESCRITS:**

623 DOSSIERS ONT ÉTÉ PAYÉS DEPUIS 2014, DONT 120 DEPUIS LE DÉBUT 2017.

CE QUI FAIT QUE TOUS LES DOSSIERS DÉPOSÉS AVANT 2014 ONT ÉTÉ TRAITÉS.

POUR LES DOSSIERS INCOMPLETS, L'ADMINISTRATION REFUSE TOUJOURS D'APPLIQUER LE BARÊME FORFAITAIRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LA SEULE ISSUE EST DE DÉPOSER UN RECOURS AUPRÈS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF (VOIR L'ASSOCIATION VAISE).

POUR LES VEUVES, UNE SOIXANTAINE DE DOSSIERS SONT RECEVABLES MAIS NE SONT PAS RÉGLÉS DU FAIT DE COMPLICATIONS ADMINISTRATIVES. L'ADMINISTRATION VIENT DE DEMANDER À QUELQUES VEUVES DE COMPLÉTER LEUR DOSSIER.

#### **CONCERNANT LES DOSSIERS PRESCRITS:**

LE CONSEIL D'ÉTAT A REJETÉ LE 27 JUILLET 2016 LE POURVOI DU CONFRÈRE JACQUES MOLIN QUI CONTESTAIT L'APPLICATION DE LA PRESCRIPTION.

DANS SES ATTENDUS, LE CONSEIL D'ÉTAT CONSIDÈRE QUE LES VÉTÉRINAIRES ONT ÉTÉ CORRECTEMENT INFORMÉS DE LEUR STATUT D'AGENTS PUBLICS DE L'ÉTAT SALARIÉS.

LA PRESCRIPTION QUADRIENNALE DEVIENT DONC JURIDIQUEMENT DÉFINITIVE.

L'ASSOCIATION VAISE ENVISAGE DE CONTINUER LA LUTTE SOUS D'AUTRES FORMES.

En l'absence de Bernard TILLON, président de l'association VAISE, qui s'est excusé pour raison de santé, Jean-Charles PLAIGNARD, membre du bureau de VAISE, nous informe que deux projets de loi demandant que le délai de prescription ne courre qu'à la partir de la date du 14 novembre 2011 ont été déposés sur le bureau de l'assemblée nationale. Les références de ces textes seront envoyése à tous les délégués afin qu'ils puissent écrire à leur député en lui demandant de voter pour ces projets de loi.

## 13. LES RELATIONS AVEC LA FSVF, LA CFR ET LA CARPV

#### LA FSVF:

NOUS AVONS DEUX SIÈGES TENUS PAR ANDRÉ CHAMPAGNAC ET MICHEL LE GROUMELLEC AVEC VOIX CONSULTATIVE

LE PRESIDENT ACTUEL EST JEAN-YVES GAUCHOT, PRATICIEN EN DORDOGNE, ANCIEN PRÉSIDENT DE L'AVEF.

NOUS PARTICIPONS AU MIEUX À LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA PROFESSION.

LA FSVF NOUS SOUTIENT DANS LE DOSSIER RVS (MOTION).

### LA CFR:

LA CFR PUBLIE UNE LETTRE INFORMATIQUE « AU FIL DES JOURS » , TRANSMISE AUX ADMINISTRATEURS ET UNE REVUE « LE COURRIER DES RETRAITÉS » A LAQUELLE NOS ADHÉRENTS PEUVENT S'ABONNER.

## LA CARPV:

ARTAGNAN ZILBER REPRÉSENTERA LE PRÉSIDENT GILLES DESERT POUR UNE PRÉSENTATION DE LA CARPV À NOTRE AG.

# 14. LES RELATIONS AVEC LES CONFRÈRES RETRAITÉS CANADIENS



Grâce à André BERTHIER, confrère retraité du Rhône, nous avons des contacts avec les vétérinaires retraités du QUEBEC.

Pour le moment les échanges de civilités et des revues sont gérés par Miche LE GROUMELLEC.

Nous pouvons envisager des échanges au cours de nos rencontres ou des voyages.

# 15. LA LISTE PRÉSENTÉE PAR LE GNVR AUX ÉLECTIONS DE LA CARPV

# LES PROCHAINES ÉLECTIONS AURONT LIEU 6 AU 29 NOVEMBRE.

LE COLLEGE DES ALLOCATAIRES DISPOSE DE DEUX SIÈGES.

LE GNVR PRÉSENTE LES BINÔMES SUIVANTS :

Michel GARANCHER, titulaire et Michel TROUDE, suppléant

Auguste SENGHOR, titulaire et Martine LENNOZ, suppléant

Ces candidats seront présentés à l'AG.

### 16. LA MODIFICATION DES STATUTS DU GNVR

L'administration n 'a pas accusé réception de la modification des statuts déposée à la suite de la décision de l'assemblée générale du 6 octobre 2016.

Il faut donc faire renouveler cette modification par la prochaine AG pour un nouveau dépôt.

Le but est d'adapter les statuts à la situation actuelle en proposant les modifications suivantes :

## - ARTICLE DEUXIÈME :

Remplacer : Le GNVR à pour but : la défense des intérêts moraux de ses membres.....

par : Le GNVR à pour objet : la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres....

### - ARTICLE SIXIÈME :

Supprimer la référence au montant de la cotisation.

#### - ARTICLE ONZIÈME :

Remplacer : Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Par : Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le compte d'exploitation et le bilan à l'approbation de l'assemblé

# -ARTICLE NEUVIÈME:

Remplacer : L'association est dirigée par un conseil de 21 membres désignés par les retraités de chaque région administrative.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret , un bureau composé de : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier.

Ce bureau est élu pour 3 ans .......

Par : L'association est dirigée par un conseil composé des délégués des régions administratives (anciennes régions) désignés par les retraités de chaque région.

Le conseil choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et des responsables des tâches utiles à l'administration du GNVR (rédacteur en chef de la revue, gestionnaire du site internet, responsable de la messagerie, responsables des rencontres nationales, etc.). A défaut de candidat issu du CA, tout candidat adhérent présenté par un membre du CA peut tenir un de ces postes.

Il devient alors automatiquement membre du CA.

Le bureau est élu pour 3 ans....

FIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GNVR